



Fiches Santé



LES PATHOLOGIES AU REGIME AGRICOLE EN 2021

Directrice de la publication : Nadia Joubert (joubert.nadia@ccmsa.msa.fr)

Rédacteur en chef : David Foucaud (foucaud.david@ccmsa.msa.fr)

Département Études et évaluation : Véronique Danguy (danguy.veronique@ccmsa.msa.fr)

Rédacteurs concepteurs : Rémi Garandel, Cédric Vallée, Nélia Vallée

Diffusion : Claudine Gaillard (gaillard.claudine@ccmsa.msa.fr)



Avant-propos

Ces fiches ont été réalisées à partir des données de la cartographie des pathologies et des dépenses (développée par la CNAM, version G10). Les données sont extraites du système national des données de santé (SNDS).

Elles présentent, pour chaque pathologie ou regroupement de pathologies, les données du régime agricole, déclinées en sous-population des salariés et des non-salariés, comparées aux données de l'ensemble des régimes de protection sociale "tous régimes" par âge et par sexe.

La prévalence est présentée en taux pour mille, l'évolution des cas (absolue et relative) est donnée avec une profondeur de cinq ans.

Les autres affections dont sont atteints les assurés du régime agricole souffrant de la pathologie étudiée portent sur les seules pathologies ciblées par la cartographie.

La dépense totale estimée pour le régime agricole est également présentée pour certaines pathologies.

La répartition spatiale des cas et la prévalence relative par département au régime agricole, sont présentées sur une carte. En regard, une autre carte permet de connaître, au sein de chaque département, le niveau de risque pour la population agricole par rapport aux assurés de l'ensemble des régimes, mesuré par l'indice comparatif standardisé par âge et sexe.

Les critères des algorithmes qui ont permis de définir chacune des pathologies sont présentés à la fin de chaque fiche.



Synthèse

En 2021, parmi les 2,9 millions de ressortissants du régime agricole consommant des soins, un assuré sur trois souffre d'au moins une pathologie (32 %), contre un quart pour l'ensemble des régimes (25%).

Les pathologies affectant le plus d'assurés du régime sont les maladies cardiovasculaires, le diabète et les cancers. Par ailleurs, les traitements chroniques (hors pathologie) les plus fréquents concernent le risque vasculaire (520 014 assurés) et les traitements par psychotropes (313 781 assurés).

Les consommateurs du régime agricole, comparativement à l'ensemble des régimes, ont un surrisque :

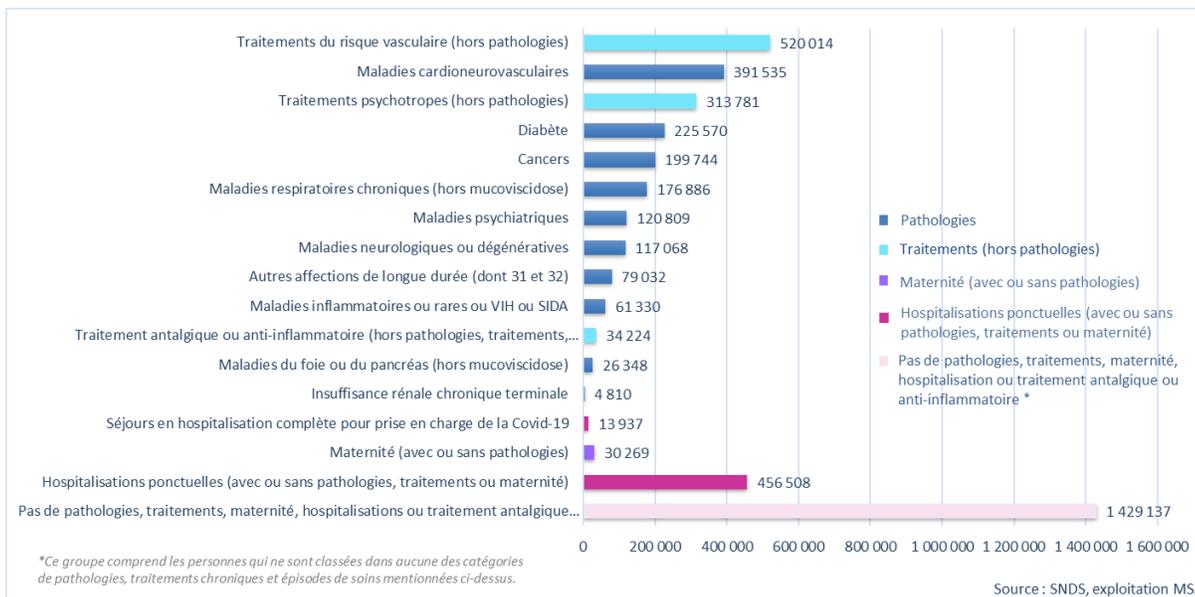
- d'être atteint de certaines maladies cardiovasculaires :
 - maladie valvulaire
 - insuffisance cardiaque
 - troubles du rythme ou de la conduction cardiaque
- d'avoir un traitement du risque vasculaire
- d'être atteint par la maladie de Parkinson
- d'avoir une polyarthrite rhumatoïde et maladie apparentée
- d'être touché par une maladie métabolique héréditaire ou amylose

A contrario, les consommateurs du régime agricole, comparativement à l'ensemble des régimes, ont principalement un sous-risque :

- d'être atteint d'un diabète
- d'avoir un cancer
- de contracter une maladie respiratoire chronique
- de souffrir d'une maladie psychiatrique
- de recourir à des traitements psychotropes
- d'être hospitalisé pour Covid-19



Nombre de consommateurs du régime agricole affectés par une pathologie ou un épisode de soins en 2021



Tables des matières

- Les cancers
- Les maladies cardiovasculaires, les traitements du risque vasculaire et le diabète
- Maladies inflammatoires ou rares ou VIH ou sida
- Maladies neurologiques ou dégénératives
- Maladies et traitements psychiatriques ou psychotropes
- Insuffisance rénale chronique terminale
- Maladies du foie ou du pancréas
- Autres pathologies et ALD
- Autres traitements, maternité et hospitalisation